

Le 21 octobre 2009 (octobre-01)

BULLETIN D'INFORMATION No 4

Grippe A (H1N1) : vaccination offerte à tous les employés de l'Institut

Du 26 au 28 octobre 2009

Afin de prémunir nos employés contre le virus de la grippe A (H1N1) et d'assurer un environnement sain et sécuritaire, une campagne de vaccination se tiendra du **26 au 28 octobre prochain, à la Salle Marie-Renouard, entre 7 h et 19 h.**

Le vaccin sera offert exclusivement :

- ✓ À tous les membres du personnel de l'Institut ainsi qu'aux membres du C.A.
- ✓ Aux médecins et psychiatres de l'Institut
- ✓ Aux résidents
- ✓ Au personnel de sécurité
- ✓ Au personnel du Centre de recherche Université Laval Robert-Giffard
- ✓ Aux bénévoles

Le PSST communiquera avec tout le personnel absent (maladie, maternité, etc.) par lettre au cours des prochains jours. Notez que les femmes enceintes sont exclues de cette campagne.

Il est important de noter que les employés qui ne seront pas vaccinés au cours de ces trois jours ne pourront être vaccinés à l'Institut et devront se présenter aux sites de vaccination ouverts à la population.

Dans le but de permettre un déroulement efficace et harmonieux de cette campagne majeure de vaccination et pour limiter le temps d'attente, nous vous prions de suivre les consignes suivantes :

- ✓ Présentez-vous à tour de rôle au site de vaccination, selon l'ordre établi par votre supérieur immédiat.
- ✓ Remplissez le **formulaire de vaccination moins de 24 heures** avant la vaccination (le formulaire sera disponible sur Espace Institut ainsi qu'auprès de votre gestionnaire).
- ✓ **Présentez la carte d'employé ET la carte d'assurance maladie** au site de vaccination.
- ✓ **Portez un vêtement adéquat** afin de pouvoir dégager rapidement et aisément le bras.
- ✓ **Aucune personne présentant un symptôme d'allure grippale** (toux et fièvre de plus de 38 degrés Celsius) ne devrait être présente dans l'établissement et encore moins au site de vaccination.

Pour bénéficier d'informations supplémentaires, visitez régulièrement Espace Institut, où sont disponibles les plus récents renseignements.

Bien que la vaccination demeure un choix personnel, la vaccination rapide d'une grande proportion de la population pourrait permettre de freiner la transmission du virus. En tant qu'employé oeuvrant à même un établissement de santé, votre geste pourrait grandement y contribuer, en plus de veiller à la santé de nos usagers, de vos collègues de travail ainsi que de vos proches.

Communiqué
de la Direction générale